



PATRIMOINES CULTURELS EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE : RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET ENJEUX IDENTITAIRES

Troisième atelier (25-26 novembre 2009)

LES HÉRITIERS DE L'EMPIRE OTTOMAN ET L'HERITAGE REFUSÉ

Pendant plus de trois siècles, du XVI^e au début du XIX^e, l'Empire Ottoman occupe les trois quarts des territoires riverains de la Méditerranée. Si l'on s'en tient aux faits historiques, la période ottomane « classique », jusqu'au début du XVIII^e siècle, est marquée par un essor économique et démographique presque continu. Elle se caractérise par une création artistique foisonnante, synthèse du génie local et d'apports divers : l'administration ottomane, pourtant très centralisée, ne vise pas à l'uniformisation culturelle et idéologique, ni à l'instauration d'une « nation ottomane ». Ainsi, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les identités, les paysages urbains et ruraux ou l'esthétique architecturale ne sont ni ottomans ni nationaux mais locaux, appartenant à une ville et sa région, à un groupe.

Pourtant, il existe une architecture « impériale », produit de la centralisation administrative et d'une esthétique mûrie à Istanbul, fortement imprégnée d'influences balkaniques et byzantines. Présente de manière plus ou moins diffuse, elle a laissé des marqueurs, religieux ou publics, encore bien identifiables aujourd'hui. Cet héritage antérieur au XIX^e siècle pose actuellement des problèmes de reconnaissance. Il a été généralement rejeté, considéré comme une manifestation de décadence et d'identité perdue, associé à une période ottomane souvent qualifiée de « coloniale ».

Le XIX^e siècle, temps des réformes ottomanes, est une autre période de créativité architecturale très riche, avec une première modernisation que l'on considère souvent à tort comme une occidentalisation pure et simple : il s'agit bien plutôt d'une « ottomanisation moderne ». Istanbul et d'autres villes plus petites se développent alors selon une organisation nouvelle avec la participation d'architectes et d'entrepreneurs, quelques-uns étrangers à l'Empire mais pour la plupart levantins, arméniens, arabes, turcs et grecs. Ils sont les artisans de synthèses originales qui intègrent souvent des éléments néoclassiques à des plans d'inspiration plus méditerranéenne qu'occidentale. Tandis que l'historiographie turque a cherché dans ce courant les racines de l'Etat national actuel, différents pays autrefois englobés dans l'Empire Ottoman l'ont renié au même titre que l'héritage de la première période.

Dans la problématique abordée ici, l'héritage et les héritiers forment un couple dichotomique difficile à réconcilier. Le patrimoine en déshérence de la première période a parfois été volontairement détruit au moment des indépendances, dans les Balkans et en Grèce, puis à nouveau pendant les conflits consécutifs au démantèlement de la Yougoslavie, avant d'être tout récemment restauré et réhabilité sous la pression internationale. Quant à celui du XIX^e siècle, c'est seulement à une date récente qu'il a été redécouvert et revendiqué comme une part intégrante des identités nationales.

En sus des vestiges matériels, l'Empire ottoman a aussi légué à l'Orient un héritage fondamental : la première gestion administrative du patrimoine et des musées, reprise et complétée après les indépendances sur un modèle qui fonctionne encore aujourd'hui. Paradoxalement, les premières mesures de protection et les embryons de collections dans l'Empire ont concerné essentiellement les antiquités classiques grecques et romaines, tandis que ce qui deviendra plus tard le patrimoine ottoman était encore un espace de vie quotidienne.

Les recherches sur le patrimoine culturel hérité de la période ottomane sont toujours orientées par le point de vue du chercheur, qui se situe soit dans un contexte local ou national actuel, soit dans le contexte historique de sa production, l'Empire Ottoman. Les deux perspectives sont compatibles et complémentaires et doivent être envisagées quel que soit l'objet de la recherche.